



Commission scolaire  
**DES PHARES**



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Pour diffusion immédiate**

#### ***La jeune coop Vélo Maniac s'associe au Centre de formation de Rimouski-Neigette en vue du Défi vélo de la route du Grand fleuve***

**Rimouski, le 17 décembre 2013** – La jeune coop Vélo Maniac est fière de faire connaître son association avec le département de Carrosserie du Centre de formation de Rimouski-Neigette pour la préparation des vélos que cinq de ses membres utiliseront lors du Défi vélo de la route du Grand fleuve, en mai 2014.

Tous les élèves de l'école Paul-Hubert membres de la jeune coop ont travaillé au décapage des cinq vélos dans les ateliers de Carrosserie du Centre de formation de Rimouski-Neigette. Les élèves du Centre inscrits au programme de Carrosserie les ont ensuite sablés et repeints selon les choix de couleurs des élèves de l'école Paul-Hubert. Il reste à remonter les vélos en vue de les faire rouler lors du grand rendez-vous cycliste qui se tient en mai depuis l'an dernier.

Tous les vélos seront de couleur identique afin de favoriser l'esprit d'équipe des membres de Vélo Maniac et de faciliter leur reconnaissance lors du Défi vélo de la route du Grand fleuve. En effet, cinq des membres de la jeune coop issus d'un plateau de travail de l'école Paul-Hubert participeront à cette randonnée cycliste de 250 kilomètres avec tous les autres élèves de la Commission scolaire qui y sont inscrits.

« Le Centre de formation de Rimouski-Neigette a collaboré généreusement avec l'équipe de Vélo Maniac. Nous avons reçu un gros coup de main de la part de Dany Dubé, enseignant en Carrosserie. Compte tenu de la dynamique de travail renouvelée qui s'est créée lors de notre collaboration, les élèves des deux établissements ont profité de ce nouveau partenariat. L'expérience a été valorisante et positive de part et d'autre. Nous en sommes très satisfaits! » a commenté M. Raymond Lepage, enseignant à l'école Paul-Hubert.

Rappelons que la jeune coop Vélo Maniac a été fondée à l'automne 2011 par les élèves d'un plateau de travail, à l'école Paul-Hubert, avec l'aide de la Coopérative de

développement régional Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord. Chaque année, les élèves qui s'y succèdent peuvent y découvrir leurs intérêts et développer des comportements favorisant leur intégration au marché du travail.



Dans l'ordre habituel : Raymond Lepage, enseignant à l'école Paul-Hubert, Vincent Lefrançois, Ivann Carroll, Samuel Bernatchez, Jonathan Lévesque, Samuel Malenfant Beaulieu, élèves de l'école Paul-Hubert, et Dany Dubé, enseignant au CFRN

-30-

Source : Raymond Lepage, enseignant  
École Paul-Hubert  
418 724-3439

### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.